



8.3 ARRETE n° 37 154 C.124/2026

Mairie de MONTBAZON – 37250

**ARRETE DU MAIRE
ACTANT LA REOUVERTURE DE TOUTES
LES SCTRUCTURES MUNICIPALES
dans le cadre de la vigilance météorologique**

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de Montbazon,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le message d'alerte de la Préfecture d'Indre-et-Loire du 28.06.2025;

CONSIDERANT la vigilance météorologique est en vert (pas de vigilance particulière) ;

CONSIDERANT que le Maire est la première autorité compétente pour prendre et faire respecter les mesures nécessaires au maintien de l'ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publics sur le territoire de la commune ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} à compter du mardi 30 juin 2026, de toutes les structures municipales accueillant des activités sportives ou activités associatives :

- Bâtiments communaux : Manoir de la Grange Rouge – Espace Atout Cœur – Centre des Douves – Maison des Arts - Espace Vie Jean Guérand,
- Bâtiments sportifs : gymnase de la Baffauderie - salle multi-activités Atout Sports - Tennis couvert,
- Aménagements extérieurs : – Equipements sportifs du plateau de la Baffauderie - Pas de tir les Oliviers – Courts de tennis extérieurs - Parcours sportif de la Grange Rouge - Parcours course d'orientation de la Grange Rouge – City stade – Skate parc – Terrain de football – Terrain de boules Lyonnaises – L'ensemble des terrains de pétanque.

ARTICLE 2 La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans, dans le délai de deux mois à compter de la publication du présent arrêté.

ARTICLE 3 La Directrice Générale des Services, Madame la Commandante de la Brigade de Gendarmerie, tous les Agents de la Force Publique et les Agents de la Police Municipale, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

Monsieur le Préfet

La Commandante de la Brigade de Gendarmerie de MONTBAZON

Fait à Montbazon, le 30 juin 2026

Nancy TEXIER

Première-Adjointe

Certifié exécutoire
compte tenu
de la publication ou de l'affichage le 30.06.2026

Nancy TEXIER
Première Adjointe

